

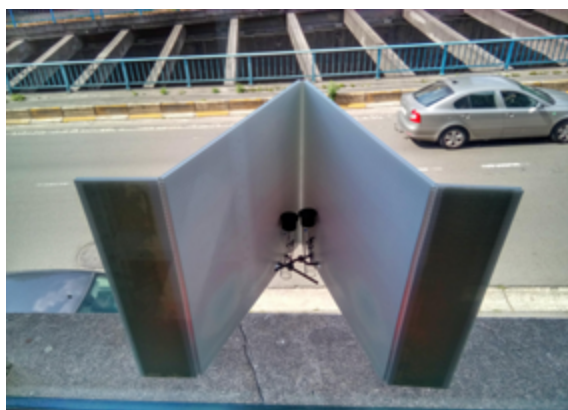
MON AIR, MA RUE

Etude sur la pollution de l'air dans les villes wallonnes

Du 17 août au 14 septembre 2018, une septantaine de particuliers ont mesuré la qualité de l'air dans leur rue. Les personnes qui ont participé à cette étude habitent une des six plus grandes villes wallonnes - Tournai, Mons, La Louvière, Charleroi, Namur ou Liège - et résident soit dans le centre-ville soit le long d'une route où il y a beaucoup de trafic automobile.

Méthodologie

Pour mesurer la qualité de l'air dans leur rue, les participants ont installé ce dispositif à leur fenêtre au rez-de-chaussée ou au premier étage côté rue.



Deux tubes étaient accrochés à l'aide de colsons à un panneau pointu semblable aux panneaux immobiliers. Tournés vers le bas et ouverts, les tubes ont récolté la pollution atmosphérique et plus particulièrement le dioxyde d'azote (NO₂). Ce gaz est un bon indicateur de la pollution liée au trafic automobile et un polluant messager puisque sa présence témoigne de la présence d'autres polluants atmosphériques.

Les tubes ont ensuite été récoltés et remis pour analyse au bureau d'ingénieurs néerlandais Buro Blauw, spécialisé dans les mesures de la qualité de l'air. Ils ont établi les concentrations de NO₂ pour la période de mesure, et les ont ensuite ramenées à des concentrations annuelles moyennes, afin de pouvoir les comparer avec la valeur limite de l'Union européenne. Les résultats ont aussi été confrontés à ceux de la méthode de référence dans plusieurs stations officielles de surveillance de la qualité de l'air.

À ce jour, la valeur limite annuelle fixée par l'Union européenne pour le NO₂ est la même que la valeur recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), soit 40 µg/m³. Cependant, l'OMS affirme depuis 2005 vouloir renforcer cette norme parce que le NO₂ est un indicateur de l'ensemble complexe de la pollution de l'air liée au trafic routier, et parce que la pollution de l'air affecte la santé¹, même en présence de concentrations inférieures à la valeur limite de 40 µg/m³.

¹ À ce sujet, lire l'étude Greenpeace "[Respirer est dangereux - Les effets du NO2 sur la santé humaine](#)".

Le projet de [plan d'action pour la qualité de l'air en Flandre](#) tient compte de cela : “Tant que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ne détermine pas de nouvelles valeurs recommandées, nous prenons 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ comme seuil. L'[étude HRAPIE de l'OMS](#) utilise cette valeur comme seuil de référence au-delà duquel le risque de décès prématuré résultant d'une exposition à long terme au NO_2 devrait être pris en compte dans les analyses coûts-avantages.” Désormais, les autorités flamandes reconnaissent officiellement 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ comme le seuil au-dessus duquel les effets sur la santé sont réels. Le Conseil Néerlandais de la Santé² a également conseillé de réduire la valeur limite actuelle de moitié.

L'interprétation des résultats tient compte de ces informations et de la présence en ville de nombreuses personnes vulnérables, dont les enfants, très affectés par la pollution de l'air.

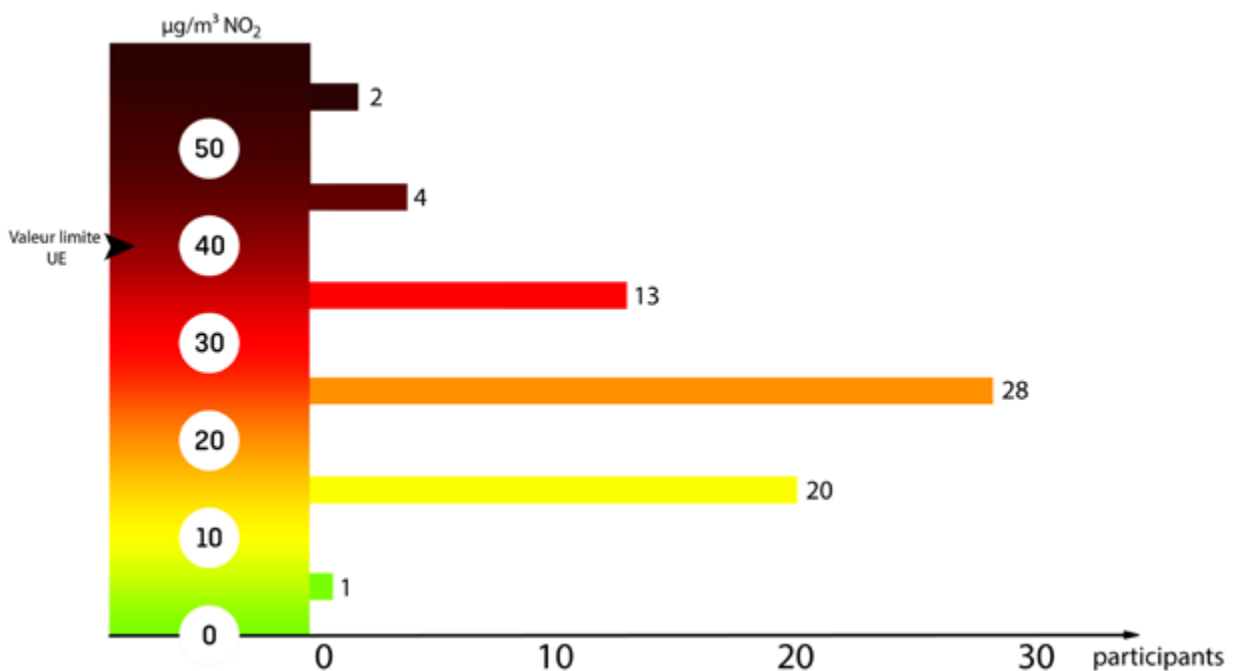
Nous utilisons donc 5 catégories :

- Au-dessus de 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ - légalement inacceptable
- Entre 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ - mauvaise qualité de l'air
- Entre 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ - qualité de l'air médiocre
- Entre 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ - qualité de l'air acceptable
- En-dessous de 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ - bonne qualité de l'air

Résultats

La moyenne des données de tous les points de mesure révèle une concentration annuelle moyenne de 26,30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ dans les villes wallonnes étudiées (Tournai, Mons, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège).

Concentrations annuelles moyennes de NO_2



² Gezondheidsraad. Gezondheidswinst door schonere lucht. 23 januari 2018. Nr 2018/01.

On observe qu'à de nombreux endroits dans les villes wallonnes, la pollution de l'air est au-dessus des recommandations sanitaires les plus récentes, tandis qu'à certains endroits, elle dépasse les normes européennes, bien que les mesures officielles ne le mentionnent pas. De fait, de notre échantillon de participants:

- 30,9% respirent un air de bonne qualité ou de qualité acceptable ;
- 60,3% respirent un air médiocre, de mauvaise qualité ou légalement inacceptable ;
- 8,8% respirent un air de très mauvaise qualité dont les seuils dépassent la limite légalement autorisée.

Concentrations annuelles moyennes de NO₂ par ville

Ville	Moyenne des concentrations de NO ₂
Liège	37.11 µg/m ³
Namur	32.37 µg/m ³
Charleroi	32.00 µg/m ³
La Louvière	24.63 µg/m ³
Mons	22.89 µg/m ³
Tournai	20.05 µg/m ³

C'est à Liège, Namur et Charleroi que l'on observe des dépassements de la limite européenne et de la valeur recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Cela se ressent dans la moyenne des concentrations par ville. Tournai présente la moyenne la plus proche du seuil de 20 µg/m³.

Analyse

Les concentrations de la pollution de l'air au NO₂ dépendent de plusieurs facteurs comme le volume et la proximité du trafic, mais aussi la situation de l'habitation. En effet, certaines rues sont des canyons urbains ou présentent des caractéristiques similaires. Un canyon urbain est une rue encaissée entre des bâtiments relativement élevés. Cette disposition des lieux complique le renouvellement de l'air: les gaz d'échappement stagnent dans la rue. Le vent souffle au-dessus des bâtiments et l'air frais qu'il brasse ne se mélange pas ou quasi pas avec l'air pollué de la rue.

Les mesures révèlent que la Wallonie dépasse de façon non négligeable la limite européenne à certains endroits. Par ailleurs, d'un point de vue sanitaire, de nombreux citoyens wallons sont exposés à une concentration de pollution qui affecte leur santé, et celles de leurs enfants, puisque tout niveau de concentration de pollution au-dessus de 20 µg/m³ a des effets négatifs sur la santé. Ces constats sont préoccupants lorsqu'on sait que 53,9% de la

population wallonne habite au sein d'une région urbaine³ et que la population citadine est destinée à augmenter avec les années⁴. Les valeurs mesurées ne sont pas isolées : elles donnent une idée de la pollution au dioxyde d'azote dans des lieux similaires, où il y a beaucoup de trafic concentré, comme en centre-ville ou le long de grands axes routiers.

La Région wallonne a rejoint ce mois-ci la campagne [BreathLife](#) menée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations-Unies (ONU). "Cette campagne mondiale vise à mobiliser les villes et les individus pour protéger notre santé et notre planète contre les effets de la pollution de l'air." Bien qu'il s'agisse d'un signal positif, cette participation ne signifie pas grand chose si les villes wallonnes et la Région wallonne ne prennent pas rapidement des mesures fortes pour protéger la santé de leurs citoyens, notamment celles des jeunes enfants.

Recommandations

Les autorités wallonnes ne peuvent se contenter de dire que les limites européennes sont respectées: elles ne le sont pas toujours et surtout, les recommandations sanitaires les plus récentes prouvent que la situation actuelle ne permet pas au citoyens wallons d'évoluer dans un environnement sain.

- Les mesures officielles doivent être représentatives de l'exposition réelle des citoyens et ces derniers doivent être informés de la situation et des risques qu'ils encourent.

Sachant que la qualité de l'air affecte négativement la santé des citoyens, des mesures conséquentes doivent être prises dès à présent.

À un niveau local, il faut :

- Instaurer des plans de circulation et des zones à (ultra-)basses émissions pour réduire le nombre de voitures et abandonner progressivement les voitures à combustion⁵ ;
- Promouvoir la marche et le vélo et offrir des aménagements continus et sécurisés aux piétons et aux cyclistes ;
- Créer de nouveaux espaces verts et préserver les espaces verts existant ;
- Réduire la vitesse des véhicules motorisés.

À un niveau régional et fédéral, il faut:

- Renforcer les transports en commun ;
- Annoncer une sortie du diesel, et à terme de l'essence ;
- Arrêter la promotion des voitures de société.

³ Dernières données régionales disponibles au 01/09/2018 sur le site de [l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique \(IWEPS\)](#).

⁴ D'ici 2050, 68% de la population mondiale vivra dans des villes contre 55% aujourd'hui, selon une étude de l'[ONU](#).

⁵ La Ville de Paris a annoncé une sortie des voitures diesel pour 2024 et des voitures essence pour 2030.

Le rapport de Greenpeace “[Un coeur de ville sain. 10 mesures pour une mobilité saine dans les centres-villes belges](#)” offre de l’inspiration pour développer une mobilité plus durable en ville.

Contexte

En septembre 2017, Greenpeace a envoyé une mise en demeure au ministre wallon de l’Environnement Carlo Di Antonio, car le problème de la pollution atmosphérique est sous-estimé en Wallonie. Les stations officielles de mesure de la qualité de l’air en Région wallonne sont situées dans des zones peu urbanisées ou éloignées du trafic. Cela ne représente donc pas les concentrations de pollution auxquelles sont quotidiennement exposés les personnes dans des endroits où le trafic routier est important et concentré comme en zone urbaine.

Alors qu’à Bruxelles et en Flandre la problématique de la qualité de l’air est un sujet de préoccupation citoyenne, la Wallonie ne semble pas s’en inquiéter, et pour cause ; selon les stations officielles qui mesurent le NO₂, la Wallonie ne dépasse pas la limite de concentration annuelle moyenne fixée par l’Union européenne et qui est de 40 µg/m³. Cela a pour conséquence que les citoyens wallons ne sont pas conscients de la pollution à laquelle ils sont exposés.

Avec cette campagne de mesure, le but de Greenpeace était d’offrir de l’information complémentaire aux citoyens wallons. Puisque, comme les villes flamandes et Bruxelles, la Wallonie est parcourue par de nombreuses voitures diesel, les principales responsables de la pollution au NO₂, il n’y a pas de raison que les villes wallonnes soient miraculeusement épargnées par des concentrations de polluants dommageables pour la santé.

Contact presse : Sarah Jacobs - sarah.jacobs@greenpeace.org ou 0496/26.31.91.

Pour toute question relative à l’étude : Elodie Mertz - elodie.mertz@greenpeace.org